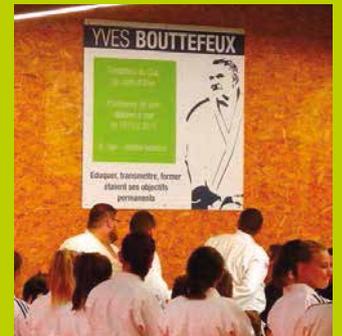


Anor infos



**VIE LOCALE
ASSOCIATIVE P.8**

**Les 40 ans
du Club de Judo**



**EQUIPEMENTS-
AMÉNAGEMENTS P.9**

**La Pharmacie d'Anor
a un nouveau visage**



> DOSSIER

**Anor financeur de la révolution numérique
de ses écoles ! P.10-11**



Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5/6
Réception-Mise à l'honneur	page 7
Vie Locale Associative	page 8
Equipements-Aménagements	page 9
Le Dossier	pages 10/11
Information Population	pages 12/13
Travaux	pages 14/15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18/19
Festivités à venir	page 20

PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie : 03 27 59 55 11

Site internet : www.anor.fr

Courriel : contact-mairie@anor.fr

Horaires d'ouverture : du lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

• Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 74 68

Courriel : contact-bibliotheque@anor.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 14h30 à 19h - Jeudi de 17h à 18h - Vendredi de 16h à 20h - Fermée le Samedi.

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet : www.si-anor.com

Courriel : contact@si-anor.com

Horaires d'ouverture : le mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h, le mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h, et le samedi de 15h à 17h. Fermé le lundi toute la journée et le mercredi matin.

• Cérémonie des Vœux

Vœux de M. le Maire à la population

Lundi 18 janvier 2016 à 18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar

• A NOTER sur votre Agenda :

Opération « Plantons le décor » 2015-2016

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, l'opération "Plantons le décor" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes locaux ainsi que des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et des graines de légumes régionaux.



Les bons de commande sont disponibles en Mairie. Date limite de commande fixée au **12 février 2016**

Livraison prévue le 05 mars 2016 (matin) à la Maison du Parc à MAROILLES ou à la Ferme du Zoo à Maubeuge.

Renseignements auprès du PNRA au 03 27 77 51 60 ou sur le site internet : www.plantonsledecor.fr

Bon de commande téléchargeable sur : www.anor.fr, www.plantonsledecor.fr et www.parc-naturel-avesnois.fr



CHÈRES ANORIENNES, CHERS ANORIENS,

Cet édito se veut empreint d'une intense émotion à la suite des terribles attentats du vendredi 13 novembre dernier. Nous avons tous été profondément marqués, la France traumatisée devant cette lâcheté, ce fanatisme barbare s'attaquant à nos richesses d'humanité et de respect des droits de l'homme. Nous devons tous faire face et lutter pour afficher encore plus notre République dans ses valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité... Un message de soutien, de solidarité et d'amour en direction de notre jeunesse en laquelle nous croyons plus que jamais. **La France est belle, notre France est belle !**



"Redonner à l'eau toute sa place et sa proximité dans notre quotidien..."

Les enfants, les enseignants ont repris le chemin de l'école depuis déjà quelques semaines. Les effectifs demeurent stables, voire en légère augmentation, c'est une bonne chose ! 15 des 17 classes des trois écoles publiques (Daniel Vincent, Les P'tits Loups, Le Petit Verger) et de l'école privée (Saint-Joseph) sont équipées de tableaux numériques (TBI) (les 2 dernières le seront en 2016). Ce choix volontariste impulsé il y a 3 ans se finalise avec comme objectif majeur d'assurer les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement des enfants scolarisés. **Nous investissons pour l'avenir de notre jeunesse.**

Vous l'avez constaté... la Commune d'Anor est en complète ébullition au niveau des travaux. Au-travers des interventions des entreprises et des services techniques, vous avez l'occasion d'apprécier la volonté municipale **d'améliorer votre cadre de vie.**

La rivière « Les Anorelles » continue sa « cure de jouvence ». **Le chemin piétonnier** se finalise et vous sera prochainement proposé en découverte, « au fil de l'eau »...

Redonner à l'eau toute sa place et sa proximité dans notre quotidien au travers de sa diversité, voilà un objectif clairement affiché et bien concret.

La Place du 11 Novembre se métamorphose avec **le début des travaux** de la **Maison de Santé pluridisciplinaire**, dossier géré par la Communauté de Communes Sud-Avesnois.

La sécurité routière et piétonnière reste une préoccupation, notamment Rue d'Hirson. Nous avons engagé de nombreuses démarches auprès de la Direction de la voirie départementale pour finaliser des aménagements en lien avec la Municipalité... du concret dans les semaines et mois à venir.

Je vous invite à vous promener, passer par la Rue de Trélon afin de découvrir la nouvelle aire de camping-cars, près de la Résidence Jean-Pierre Lenoble « Le Clos des Forges », revenir vers l'espace François Mitterrand pour la transformation du bâtiment des Restos du cœur... deux exemples de réalisations par nos services techniques à qui j'adresse toutes nos félicitations.

Au plaisir de vous rencontrer et vous restant bien sincèrement dévoué.

Jean-Luc PERAT,

Maire d'Anor

Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois



(juin à novembre 2015)

★ Bienvenue à

Noham PAPON
08/06/15

Josué DESCHAMPS FRENOIS
13/06/15

Mathéo HUREAUX
18/06/15

Tyffanie MINISCLOUX
27/06/15

Inaya LINDAU
09/07/15

Shayliss LEVAVASSEUR
03/08/15

Sasha CATELAIN
10/08/15

Liham PEYEN
10/08/15

Yleizzo SPENGLER
01/09/15

Maël FAUCONNIER
16/10/15

Kaylia REBBANI
24/10/15

Amélia FOSSÉ
29/10/15

Lily DECAUDIN
02/11/15

Rose DUPRET
02/11/15

Joey VIDREQUIN HAUTION
12/11/15

Tiago LABROCHE
16/11/15



★ Nos condoléances aux familles et amis de

02/06/2015 Abel LEFÈVRE

04/06/2015 Michel LOZAHIC

11/06/2015 Marie WAIRY
veuve LORIETTE

13/06/2015 Sylvie TROCHAIN
épouse COLLIGNON

19/06/2015 Marie Monique
LABORDE veuve LAMBERT

01/07/2015 Jean-Baptiste
WAROQUIER

12/08/2015 Silverre LOISEAU

22/08/2015 Roger CHEF

27/08/2015 Yves BRUNOIS

07/10/2015 Etienne DUVIVIER

16/10/2015 Maurice BRUYANT

22/10/2015 Jenny BERNEAUD
veuve BERIOU

14/11/2015 Jacqueline BAUDET
épouse MEUNIER

29/11/2015 Roger WAROQUIER

★ Tous nos vœux de bonheur

Maxime DEDISSE
et Maud VREVIN

20/06/15

Eric SPENGLER
et Elodie ANCEAU

20/06/15

Jean-Marc LEBRET
et Amélie PAUL

11/07/15

Emmanuel BOURGEOIS
et Johannie MEURANT

18/07/15

Eddy LECOEUVRE
et Marie-Laure FOULON

18/07/15

David LEDUC
et Jennifer BRUN

25/07/15

Jonathan MÉHAUT
et Angélique DUSSART

25/07/15

Loïc DUPONT
et Julie LEBRUN

01/08/15

Toufik BOUSTILA
et Denise DAVENELLE

08/08/15

Fabrice GILLES
et Nathalie BAIVIER

22/08/15

Mathieu GOMEZ
et Stéphanie HUBIÈRE

12/09/15

Patrick FERRY et Aimée
BALENGO PHAMBU

12/09/15

★ Nous célébrons le Centenaire de

Madame Gabrielle CUVELIER

Née le 13 octobre 1915 à HOUDAIN dans le Pas-de-Calais, Madame Gabrielle CUVELIER (née DHAMELINCOURT) a fêté son 100^{ème} anniversaire, lors d'une réception organisée en son honneur le samedi 17 octobre 2015, en présence des membres de sa famille, du personnel de la Résidence Jean-Pierre Lenoble (le Clos des Forges), du docteur Verbeke, de son infirmière Madame Chantal Grosso, ainsi que de M. le Maire et quelques membres du Conseil Municipal.



Madame Cuvelier s'est mariée en 1934 et a eu trois enfants, dont un qui est malheureusement décédé à l'âge de trois ans. Durant la guerre 1939-1945, son mari ayant été fait prisonnier pendant quelques mois, elle a travaillé afin de subvenir aux besoins de sa famille. Au retour de la guerre, son mari a obtenu un poste à la filature d'Anor, et elle un poste à Fourmies.

Veuve depuis 1994, elle s'est installée à la Résidence Le Clos des Forges en 2010.

Femme de caractère, ses grandes passions ont été principalement le tricot et les voyages.

La famille s'est bien évidemment agrandie de 5 petits-enfants et de 6 arrière-petits-enfants, et c'est avec joie et bonheur que toute la famille s'est retrouvée autour de la centenaire.



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale et Projets – PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

Séance du 26 juin 2015 (extrait)

Bilan, arrêt projet et enquête publique pour le futur PLU

Le bilan de la concertation du futur PLU a été approuvé en conformité aux modalités fixées par le conseil municipal. Le projet est donc arrêté et sera soumis à l'enquête publique après avis des personnes publiques associées.

Les deux premières aides du nouveau programme pluriannuel de rénovation des façades 2015-2017

4.647,30 € pour la façade de M. et Mme DURIE, propriétaires du 52 rue d'Hirson et **4.549,50 € pour les travaux de rénovation des façades de M. et Mme LEROY** situés 13 rue Saint Laurent, ont été attribués pour soutenir ces 2 propriétaires dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie.

Des ajustements votés pour le règlement du service enfance

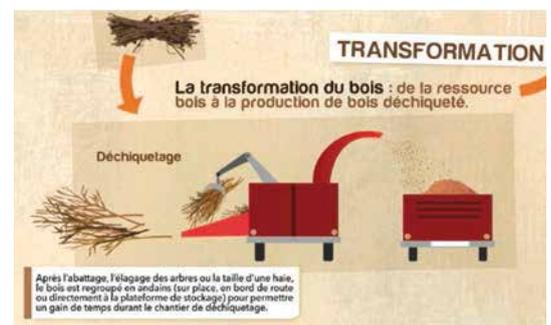
Mis en place depuis 2010, le règlement du service enfance vient d'être toiletté par le conseil municipal et intègre quelques nouveautés. Le document est consultable sur le site de la commune : <http://www.anor.fr/fichiers/90.pdf>

Une subvention demandée au Conseil Régional et à l'ADEME pour une chaufferie au bois déchiqueté pour le site du Point du Jour

Ajouter une valeur économique au maillage bocager Anorien est l'un des nombreux objectifs poursuivis par la Commune et notamment dans le cadre

d'une création d'une chaufferie au bois déchiqueté pour le site du Point du Jour.

Après la présentation de l'étude de faisabilité réalisée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, les élus du conseil ont décidé de solliciter l'aide financière de la Région et de l'ADEME dans le cadre du FRAMEE (Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie).



En bref... Les autres décisions prises...

- Subventions 2015 – Attribution d'une subvention à l'association l'Envol de Fourmies pour un montant de 1.175 €.
- Stade de football – projet de création d'un club house sollicitation d'une subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre de l'opération « Horizon Bleu 2016 ».
- Signature de la convention pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol avec la Ville de Fourmies.
- Désignation des bénéficiaires des ventes d'herbes pour l'année 2015.
- Vente des coupes de bois en forêt communale par les soins de l'ONF.
- Acquisition de l'immeuble et terrains du 19 quartier de la Galoperie.
- Négociation du prix de vente de la parcelle de terrain rue du Revin.
- Jury criminel tirage au sort des 9 jurés pour la formation de la liste préparatoire pour l'année 2016.
- Effectif du personnel communal : création de 2 postes supplémentaires d'emploi d'avenir.
- Fixation de l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 474,22 € pour l'année 2015.
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2^{ème} génération avec la Caisse d'Allocations Familiales.
- Cosignature du futur contrat de ville de la communauté de communes Sud Avesnois.
- Signature de la convention partenariale Atelier Santé Ville Intercommunale 2015-2017 avec les communes d'Anor, Fourmies, Trélon et Wignehies.
- GrDF synthèse du compte-rendu annuel d'activité de la concession gaz sur le territoire communal pour l'année 2014.
- Signature du Contrat Local de Santé.
- Modification des articles 1 et 2 des statuts du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Bassin versant de l'Oise Amont.
- Communication du suivi des subventions.
- Communication des différentes informations.
- Communication des différents remerciements.

Flashez le code
à l'aide de votre Smartphone
pour accéder au Procès-verbal complet



Séance du 20 octobre 2015 (extrait)

Romuald SANTER complète l'équipe municipale

Conformément à l'article L.270 du code électoral qui dispose que dans le cas de la démission d'un conseiller municipal élu sur une liste, dont le siège devient vacant, le candidat venant immédiatement après ce dernier dans la liste est appelé à le remplacer, et ce, sans tenir compte de la parité (contrairement au mandat de conseiller communautaire).



Suite à la démission d'Emilie BARBET et en conséquence, Romuald SANTER, suivant immédiat sur la liste « Bien Vivre à Anor »

lors des dernières élections municipales est installé en qualité de conseiller municipal.

M. PERAT et l'ensemble du Conseil lui souhaitent la bienvenue au sein de l'assemblée municipale.

Lydie LAVENDOMNE est élue 5^{ème} Adjoint

Au premier tour de scrutin, Mme Lydie LAVENDOMNE qui assurait les fonctions de conseillère municipale déléguée est élue au poste de 5^{ème} adjoint au maire devenu vacant par 15 voix contre 2 à Christian POINT.

Cette dernière sera en charge de la culture, la communication et les écoles, en conservant ses délégations à la jeunesse et la citoyenneté.



Prorogation demandée pour le délai de dépôt d'Agenda d'Accessibilité Programmée

Face aux difficultés rencontrées par l'ensemble des gestionnaires d'établissement recevant du public pour respecter l'échéance du 1^{er} janvier 2015 : date butoir pour la mise en accessibilité des bâtiments et des installations, ANOR vient de solliciter une prorogation de 9 mois

pour permettre le dépôt de son agenda d'accessibilité programmée.

La commune disposera donc d'un délai supplémentaire pour lui permettre de respecter le nouveau cadre réglementaire et produire un dossier de qualité.

Succès pour les 2 derniers dossiers de demandes de subventions portés par la commune

Plus de 200.000 € de subventions viennent d'être notifiées à la commune suite au dépôt de 2 dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Régional Nord-Pas de Calais. 65.000 € pour le financement d'une chaufferie au bois déchiqueté sur le site du Point du jour et 143.687 € pour le dossier de renaturation et de valorisation du cours d'eau le Ru des Anorelles dans le cadre de la programmation pluriannuelle du Pays Sambre-Avesnois portée par le Parc Naturel de l'Avesnois.

Deux excellentes nouvelles à l'heure où les financements des collectivités sont plus difficiles à mobiliser.

En bref... Les autres décisions prises...

- Comité de jumelage ANOR-AKEN – remplacement de 2 membres titulaires du Conseil Municipal : ont été élus Christophe LIEBERT et Lydie LAVENDOMNE.
- Décision modificative n°1-2015 apportée au budget de l'exercice 2015.
- Taxes et produits irrécouvrables – Examen de la demande d'admission en non-valeur des titres relevant de divers exercices précédents pour un montant total de 1.505,23 €.
- Modification des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués
- Tarifications municipales : débat sur l'évolution de la participation des familles au séjour ski.
- Communauté de Communes Sud Avesnois : Approbation de l'attribution de compensation pour 2015.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 264 € à l'Avant-Garde dans le cadre des activités périscolaires.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 440,49 € à Anor-Europe dans le cadre de la représentation municipale en République Tchèque.
- Portage foncier : Anor – rue de Trélon – convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier.
- Redevance 2015 pour l'occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques.
- Communication du rapport d'activité 2014 de la Communauté de Communes Sud Avesnois.
- CAF – Avenant à la convention d'objectif et de financement d'aide aux loisirs équitables et accessibles (LEA)
- Communication du rapport annuel d'activités 2014 sur la qualité et prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire d'Anor.
- Communication des différentes informations.
- Communication des différents remerciements.

Flashez le code
à l'aide de votre Smartphone
pour accéder au Procès-verbal complet





UN DICTIONNAIRE POUR L'ENTREE AU COLLEGE !



Les élèves de CM2 de l'ensemble des écoles étaient très fiers de recevoir un dictionnaire, offert par la Municipalité, lors d'une cérémonie qui sonnait la fin de l'année scolaire. C'est dans une ambiance sympathique, que les élus, les enseignants et les parents avaient tenu à être présents pour féliciter les enfants de leur scolarité réalisée en primaire et leur donner quelques recommandations pour l'entrée au collège. A l'heure où les enfants utilisent de plus en plus l'outil informatique, M. le Maire a indiqué aux

enfants que ce dictionnaire serait leur compagnon dans la poursuite de leurs études, mais également dans leur vie future et que la commune était honorée de contribuer à la réussite de tous les élèves.

Les enseignants, quant à eux, ont rappelé aux enfants que même s'ils allaient être collégiens, ils pouvaient toujours les solliciter en cas de besoin. Les enfants sont repartis les bras bien chargés, prêts pour l'entrée au collège !

DES COCHONS DANS LE JARDIN DES « P'TITS LOUPS » !



L'école Maternelle « Les P'tits Loups » a participé au **concours des écoles fleuries au cours de l'année scolaire 2014/2015** et avait choisi pour thème « **Les trois petits cochons** ». L'association « A Deux Mains » a fourni à l'école des jardins suspendus et les jeunes décrocheurs scolaires de l'association se sont occupés de nettoyer et de désherber les jardins, mais également de la mise en peinture des socles sur lesquels les maisons des « trois petits cochons » ont été construites. Les enfants ont réussi à charmer le jury par leur présentation, puisqu'ils ont eu la joie de se voir décerner **un prix dans la section départementale**. Madame Jean, représentante de parents, et Madame Pétriset, représentante des DDEN, se sont rendues au forum des Sciences de Lille le 8 octobre dernier, afin de retirer le prix obtenu par l'école. En organisant une

réception au cours de laquelle un spectacle de magie a été offert aux enfants, **la municipalité a souhaité mettre à l'honneur le travail des enfants et des enseignantes, ainsi que celui des membres de l'association « A Deux Mains » et du personnel technique de la Mairie** qui avaient apporté leur aide à l'élaboration de ce magnifique jardin.



★ UNE BELLE CEREMONIE...



Le 11 novembre 2015, la Municipalité avait convié les enfants des écoles d'Anor à se joindre à la **commémoration de l'armistice de**

1918. De nombreux enfants, leurs parents ainsi que leurs enseignants ont répondu présents à ce devoir de mémoire.



Après avoir écouté le discours de Monsieur le Maire, certains élèves de CM2 ont lu des textes de poilus préparés avec leurs enseignants.

Puis, l'ensemble des enfants s'est rendu au cimetière, afin d'y interpréter la Marseillaise. Merci aux personnes qui se sont mobilisées pour que cette cérémonie soit une réussite.



LES 40 ANS DU CLUB DE JUDO - DOJO ANOR-MONDREPUIS

LA JEUNESSE DU JUDO CLUB D'ANOR MONDREPUIS LA RECONNAISSANCE ET UN HOMMAGE A YVES BOUTTEFEUX

La Municipalité d'Anor s'est associée étroitement aux deux temps forts du week-end de fin septembre 2015.

Tout d'abord, pour fêter le **40^{ème} anniversaire** de cette belle association sportive "**Le Dojo club d'Anor**" qui a beaucoup apporté au sport en général et à la promotion du judo en particulier.

C'est aussi et surtout au travers de cette cérémonie l'occasion de mettre à l'honneur un Homme qui a contribué à la création et au développement du club de judo : **YVES BOUTTEFEUX**

Lors de son allocution du 26 septembre, consacrée à la fête des 40 ans du Club de Judo et à l'hommage solennel à Yves Bouttefeux, Monsieur Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, a déclaré : « *Ma plus grande satisfaction à son égard, c'est de lui avoir fait le plaisir d'engager la collectivité dans la construction d'une salle dédiée à la pratique du judo, ce dojo dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui réunis* ».

Le dojo auquel il a tant aspiré lui est dédié et consacré. Nous sommes heureux d'avoir contribué à la réalisation de son rêve et là où il est, nous lui adressons toute notre reconnaissance et notre fierté de l'avoir côtoyé.

Retrouvez l'intégralité de l'allocution de M. Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, en hommage à Monsieur Yves BOUTTEFEUX à l'occasion des 40 ans du Club de Judo Anor Mondrepuis, en scannant le QR code ci-joint ou rendez-vous sur le site de la commune www.anor.fr rubrique Vie Municipale et projets – Communiqué de presse.



PIERRE-YVES BOUTTEFEUX QUALIFIÉ AU CHAMPIONNAT DE FRANCE 1^{ère} division

Ceinture noire 4^e Dan. Âgé de 33 ans, **Pierre-Yves** est diplômé brevet d'État et aussi compétiteur de niveau national première division. **Pierre-Yves Bouttefeux** est un colosse dont le mental lui permet de faire la différence sur le tatami.

Son palmarès :

- 3 qualifications aux championnats de France 1^{ère} division seniors
- Une qualification aux championnats d'Europe militaires en 2006
- Une troisième place aux France 3^e division en 2003
- Plusieurs fois qualifié aux championnats de France Juniors FFJDA et Universitaires.

Sa spécialité dans la catégorie des lourds (+100 kilos), c'est le O Uchi Gari, grand fauchage intérieur. Il est aussi très bon au ne waza (sol, étranglement, clé de bras).

Après une absence de deux ans des compétitions, il a signé un retour gagnant lors des demi-finales des championnats de France seniors disputés à Lallaing début octobre, où il a bataillé sans rien lâcher.

PERFORMEUR

Pierre-Yves porte haut le flambeau de son club. Après le décès de son père fondateur du club, Pierre-Yves a repris la direction du club, tout en s'illustrant sur le tatami en étant numéro 4 dans la catégorie reine des + de 100 kg. Seuls les quatre premiers décrochent leur billet pour les championnats de France 1^{ère} division, à la Kindarena de Rouen, le 8 novembre 2015.



De nombreux judokas Anoriens s'étaient déplacés pour l'encourager, il passe un

premier tour, et se retrouve face à Jean-Sébastien Bonvoisin qu'il connaît depuis cadet, Bonvoisin international a terminé 3^{ème} des derniers tournois dont celui de Tokyo. **Pierre-Yves** se fait battre mais ne démérite pas face à cet adversaire qui hélas perd le combat suivant, ce qui signifie pour Pierre-Yves la fin de son championnat de France.

Pierre-Yves tient à remercier la Municipalité d'Anor pour son soutien tout au long de l'année, et l'ensemble de ses sponsors en particulier, la région Nord-Pas de Calais, l'Avesnoise et le Cabinet d'architecte Sakariba, l'ensemble des clubs partenaires pour leur soutien, le comité et la ligue du Nord-Pas de Calais.

L'ensemble des membres du club est très fier de lui, bel exemple pour la jeunesse, une nouvelle fois, **Pierre-Yves** démontre que le travail finit toujours par payer, nous espérons que 2016 lui permettra de retrouver une nouvelle fois le chemin des championnats de France.



LA PHARMACIE D'ANOR A UN NOUVEAU VISAGE



Depuis quelques mois, les habitants d'Anor découvrent un nouveau visage derrière le comptoir de leur pharmacie, celui d'**Alexis LENOIR**.

Originaire de Sedan, le jeune homme a en effet repris la pharmacie en octobre 2014 suite au départ en retraite de Mme Marcelle FRISQUE-GOMET.

C'est au hasard du bouche à oreille que le jeune homme a entendu parler de notre pharmacie. Curieux de découvrir le cadre de cette pharmacie rurale, il visite alors le coin un week-end avec sa compagne.

Le cadre de notre ville entourée de forêts, la ressemblance avec le paysage ardennais, la proximité avec les clients l'incitent à se pencher sur la pharmacie et le projet devient vite réalité, d'autant que le jeune homme voit l'implication

de la Mairie dans le développement des maisons de santé d'un très bon œil.

Lui-même, depuis son arrivée, s'est investi dans la création intercommunale des maisons de santé. Non seulement parce que c'est important, pour lui, de voir ces structures se développer en zone rurale mais aussi parce que l'ambiance entre les différents praticiens de santé est vraiment bonne.

Depuis plus d'un an maintenant, le nouveau pharmacien de la commune se familiarise donc avec la ville et ses alentours, heureux d'être un pharmacien de village, proche des gens, plutôt que d'officier dans un grand commerce pharmaceutique en centre-ville. Pourtant, il y a aussi des côtés moins pratiques « mais on peut y remédier facilement », nous confie Alexis.

En effet, lors des week-ends de garde, les gens du canton ne savent pas forcément où se situe la pharmacie, mais la Municipalité a fixé un poteau qui sert de support à une croix verte plus visible. Un panneau a aussi été installé au rond-point de la cloche, et la pharmacie a dorénavant son enseigne

« **LA PHARMACIE DES FORGES** ».



M. Lenoir a d'ailleurs tenu à remercier la Municipalité pour sa réactivité, son efficacité et sa générosité pour l'installation du panneau signalétique, et a tenu à souligner qu'il était important de se sentir épaulé particulièrement dans le démarrage de son activité.

Comme tout changement de propriétaire, celui de la pharmacie a engendré quelques modifications. Alexis se tourne donc vers le développement du matériel médical et envisage de vendre des produits de dermo-cosmétiques, sans pour autant changer radicalement les habitudes. Quant à ses passions, surtout sportives, le jeune homme a dû les mettre de côté pour le moment, mais il compte bien revenir vers le tennis, la course et le vélo, en profitant d'ailleurs des structures communales !

PHARMACIE DES FORGES

Alexis LENOIR
8 Place du Poilu 59186 Anor
Tél. : **03 27 59 51 04**
Télécopie : 03 27 53 73 24

★ LA PREMIERE PIERRE DE LA MAISON DE SANTE D'ANOR EST POSEE !



C'est le **samedi 7 novembre** dernier, en présence de **nombreuses personnalités et des professionnels de santé d'Anor** que la première pierre de la maison de santé a été posée sur la place du 11 novembre. Un moment particulièrement symbolique pour **Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor** et pour l'ensemble des acteurs de ce dossier et notamment les professionnels de santé et des élus de la commune et de la communauté de communes Sud Avesnois **qui se sont particulièrement investis**.

Adossé au bureau de Poste qui sera d'ailleurs rénové, le bâtiment

prévoit donc d'accueillir 3 cabinets de médecins, 2 cabinets d'infirmiers, les locaux de PMI et cabinets polyvalents à disposition de spécialistes, le cabinet de l'ostéopathe, un accueil, des salles d'attente, une salle de soins équipée avec un dispositif de télé-médecine et une salle polyvalente, **le tout aux normes de haute qualité environnementale pour un confort digne des normes actuelles d'un point de vue énergétique et accessible aux personnes à mobilité réduite**.

Autre bonne nouvelle, **le Docteur Christophe DE SA, jeune médecin généraliste s'installera à terme avec le Docteur Françoise VERBEKE** en compagnie des infirmiers Amandine GRECA associée avec Virginie BARBET et Laurent BALEUX. Simon HU, ostéopathe intégrera également un cabinet en contiguïté de la maison de santé. Les Kinésithérapeutes Véronique DEBOUZY et Samuel LECLERCQ et le chirurgien-dentiste le Docteur MADRY sont également associés au travers du



Pour voir la vidéo spécifiquement réalisée pour l'occasion et découvrir les interviews scannez le QR code ci-joint ou rendez-vous sur le site de la commune www.anor.fr rubrique **Nos Vidéos**.



projet de santé partagé, mais resteront dans leurs cabinets actuels.

Avec l'installation récente du pharmacien Alexis LENOIR, c'est donc **une nouvelle équipe constituée**, autour d'un projet de santé validé par l'ARS, qui permettra de **répondre aux besoins de soins de premier recours de la population qui devrait s'installer à la fin de l'été prochain et changer le paysage médical Anorien**.

ANOR FINANCEUR DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE SES ÉCOLES !

Lancé en 2013, le programme pluriannuel d'équipement en matériel informatique et numérique va s'achever en 2016 par une dernière dotation complémentaire permettant à chacun des 4 établissements scolaires de la commune et des 390 élèves qui les fréquentent de bénéficier de matériels performants et adaptés à l'école de demain.

L'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR SES ÉCOLES EST, DEPUIS DÉJÀ DE NOMBREUSES ANNÉES, AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES DE LA MUNICIPALITÉ.



Portables et TBI pour l'école du Petit Verger

Néanmoins, et même si la prise en charge du fonctionnement des établissements scolaires demeure une dépense importante, la ville d'Anor a souhaité accompagner de manière volontariste et forte, ce que l'on appelle aujourd'hui la révolution numérique des écoles.

Après les premiers équipements apparus dans les années 2000 à Anor

et surtout grâce à la création d'une classe pupitre à l'école Daniel VINCENT en 2003 (1 serveur et 26 PC), financée grâce aux fonds Européens à l'époque, les technologies de l'information et de la communication s'installeront durablement dans les écoles de la commune. La construction de l'école maternelle les P'tits Loups, dite l'école du 21^{ème} siècle inaugurée en 2005, renforcera les moyens mis à la disposition des enseignants et des élèves avec 1 réseau informatique relié à internet, 1 PC portable par enseignant et 3 PC fixes dans chacune des 4 classes de l'école. Ces nouveaux outils s'inscrivent aujourd'hui de manière plus ordinaire qu'auparavant dans la vie quotidienne des élèves.

Mais, c'est en 2013 que les conseillers municipaux élaborent, avec le partenariat actif de l'Education Nationale, le programme pluriannuel d'équipement informatique et numérique des écoles qui vise à équiper de manière importante chacun des 4 établissements scolaires (3 publics et 1 privé). Doté d'une enveloppe de 50.000 €, ce programme est déployé sur 3 années de 2013 à 2015. Une enveloppe complémentaire viendra parfaire les équipements en 2016. Il permet aujourd'hui d'affirmer que le niveau d'équipement numérique des écoles Anoriennes est jugé très satisfaisant au regard des communes



de même taille notamment pour les classes maternelles. En effet, dès l'achèvement du programme en 2016, toutes les classes, 17 au total, disposeront d'un tableau blanc interactif (TBI) qui regroupe un tableau mural blanc, un vidéoprojecteur et un ordinateur qui peut être piloté depuis le tableau comme une tablette géante en quelque sorte et un réseau sécurisé relié à internet. Les autres équipements acquis (tablettes individuelles ou ordinateurs portables) permettent, quant à eux, de déplacer le matériel plutôt que les enfants et offre ainsi la mobilité recherchée.



de nouvelles tablettes adaptées aux tout-petits pour l'école des P'tits Loups



Adieu vieilles cartes de géographie, adieu cahiers, manuels, ardoises, craies et autres stylos ? Pas si sûr ... pas si vite ... et pas encore totalement, nous répondent les professionnels de l'éducation !

MÊME SI LE TABLEAU BLANC INTERACTIF (TBI) ET SES OUTILS REMPLACENT AUJOURD'HUI LE TABLEAU NOIR À ANOR, le changement le plus important demeure, comme à la maison d'ailleurs, **l'émergence de nouvelles attentes et de nouveaux besoins qui viennent modifier l'école et son environnement.**



Mais quelle est aujourd'hui la place du numérique dans les apprentissages scolaires ? Pour le savoir nous avons posé la question à **Fabrice LEFEVRE, animateur TICE de l'Éducation Nationale** pour la circonscription d'Avesnes-Fourmies : interview

*“ Le numérique prend une place de plus en plus importante dans notre culture (Internet, télévision, téléphone, photo et vidéo, littérature, réseaux sociaux...) et notre vie de tous les jours. **De plus en plus, l'école utilise également tous ces moyens numériques comme outils d'aide aux apprentissages.** Un autre rôle consiste à éduquer les élèves à une utilisation raisonnée de ces moyens. Ces outils sont un support pour l'enseignant dans sa pédagogie, mais permettent également aux élèves de produire différemment des documents multimédias qui peuvent être portés à la connaissance de « l'extérieur » par l'intermédiaire d'un blog par exemple. **C'est aussi la possibilité d'avoir accès à un grand nombre de ressources inaccessibles auparavant. Les écoles peuvent également travailler plus facilement sur des projets communs et confronter leur culture respectueuse** (entre écoles en France mais aussi à l'étranger).*



des portables et bornes wifi pour l'école Daniel Vincent



un des 4 TBI à l'école St. Joseph

Le numérique est un levier pour mettre en place des pédagogies « actives », mettre les élèves en situation de créer et produire, enrichir et rendre les cours plus stimulants, diversifier les contextes et varier l'organisation de la classe, personnaliser les apprentissages et faire face à l'hétérogénéité des élèves. Le numérique est aussi un moyen de créer des liens entre les membres de la communauté éducative et notamment d'aider les parents à suivre et accompagner le travail de leurs enfants par des espaces numériques de travail (ENT) par exemple.”

La politique de financement mise en place par **la Ville d'Anor**, dans le cadre de son programme pluriannuel d'équipement, et la **contribution active de l'Éducation Nationale** au travers de l'accompagnement de l'Inspection et de l'ensemble des équipes pédagogiques, **portent donc peu à peu leurs fruits.**

L'objectif est de faire en sorte qu'aucun élève, qu'aucune classe et qu'aucune école ne soit laissé sur le bord du chemin de la révolution numérique en cours pour donner les meilleures chances de réussite aux enfants anoriens et de les préparer au mieux à appréhender la société numérique de demain.

Pour voir à quoi ressemble le TBI, une vidéo a été réalisée en 2014 dans l'une des classes maternelles de l'école des P'tits Loups avec quelques interviews. Pour la voir scannez le QR code ci-joint ou rendez-vous sur le site de la commune www.anor.fr rubrique Nos Vidéos.





NORD ENERGIE SOLIDARITE



De nombreux Nordistes en situation de fragilité vivent dans des logements anciens en mauvais état et parfois indignes.

Ils sont ainsi particulièrement vulnérables à l'augmentation du coût de l'énergie et aux problématiques de salubrité...

Face à cette situation, le

Conseil Départemental du Nord lance « **Nord Energie Solidarité** », un **dispositif innovant d'aide aux travaux de rénovation énergétique**.

Nord Energie c'est :

- Une plate-forme, portée par l'ADIL, d'information et de conseil proposant un numéro unique dédié au public et aux acteurs sociaux : **03 59 611 200**

- Des aides financières qui allègent considérablement le coût des travaux d'économie d'énergie pour les propriétaires et les locataires vivant dans des logements énergivores,

- Un accompagnement adapté des ménages par un opérateur habitat, le groupement Soliha (ex appellation Pact), dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques et la réalisation de leurs projets,

- Des conventionnements avec des entreprises Reconnues Garant de l'Environnement et des associations d'insertion, gages de réalisation de

travaux de qualité

En agissant sur le bâti, ce dispositif contribue à rendre les logements plus performants en les empêchant d'entrer dans un cycle de dégradation. De surcroît, il participe à une consommation modérée des ressources énergétiques.

Le département a souhaité une intervention résolument préventive et complémentaire aux autres politiques départementales.

Avec **Nord Energie Solidarité**, le Département accompagne les ménages les plus fragiles pour concrétiser leurs projets et réaliser des économies sur les factures d'énergie.

★ LE MONOXYDE DE CARBONE : ON NE LE VOIT PAS, ON NE LE SENT PAS... ET IL TUE CHAQUE ANNEE DANS NOTRE REGION...

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore, et sans saveur, donc indétectable par nos sens ... et c'est bien ce qui le rend si dangereux !

Un appareil de chauffage mal réglé, un conduit de fumée non ramoné, des ventilations bouchées « parce qu'on ne veut pas de courant d'air », et c'est le drame. Le monoxyde de carbone qui se dégage dans un logement va être respiré par les occupants, et se fixer sur l'hémoglobine de leur sang, prenant la place de l'oxygène, et causant une asphyxie. **Maux de têtes, nausées, vertiges, vomissements, perte de connaissance ... tels sont les signes de l'intoxication au monoxyde de**

carbone.

Chaque année, ce gaz tue des dizaines de personnes dans notre région ... En 2007, le Nord Pas de Calais a totalisé à lui seul 780 personnes intoxiquées au CO. Neuf décès ont été déplorés.

Tous les types combustibles peuvent être concernés : charbon, gaz, pétrole, ... Mais il existe **des moyens de se protéger d'une intoxication** : ne jamais boucher les ventilations de la maison, faire entretenir son chauffage tous les ans par un professionnel qualifié, faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée, ne pas utiliser les chauffages d'appoint comme les feux à pétrole plus de 2 heures par jour ... Attention



également au chauffe-eau installé dans la salle de bains ou la cuisine ... lui aussi doit être entretenu.

Le Centre AntiPoison de Lille propose un petit questionnaire sur Internet pour faire le diagnostic de sa maison : <http://www.minicap.net>.

★ Communiqué de 2^{ème} liste Anor Avenir

La législation applicable à la Commune d'Anor au travers du bulletin municipal n'imposait pas de laisser s'exprimer la 2^{ème} liste. Néanmoins, mon équipe Bien vivre à Anor et moi-même avons souhaité leur laisser la possibilité de communiquer. (Cf. règlement intérieur du Conseil Municipal adopté en séance le 8 avril 2014).

Nous sommes tous des Charlie.

Depuis quelques temps, il est beaucoup de questions sur l'usine à pellets. Le rapport du commissaire enquêteur mentionne : « quelques bémols sont à étudier ». L'arrêté du préfet n'en tient pas compte et d'autre part ce même arrêté comporte un nombre non négligeable d'erreurs. Ce qui interpelle. Il y a eu une réunion publique où le représentant de l'entreprise, reprenant l'un de ces conseillers, a dit publiquement qu'il n'utiliserait pas de palette, en effet certaines ont subi un traitement fongicide spécifique, dont certains sont aujourd'hui interdits à la vente et qui en chauffant dégagent des éléments toxiques voir cancérigènes, il en est de même pour certaines colles ou traitements fongicides.

Un élu se doit d'être responsable de la santé de ses administrés.

D'autre part, la pétition des riverains de la rue d'Hirson entre le pont et la sortie de notre territoire, vers Mondrepuis, a été remise à M. le Maire, nous sommes en attente d'une réaction. Les services de la Picardie ont déjà fourni des pistes au Maire de Mondrepuis, nous en avons copie.

Enfin, il avait été prévu en début de cette année l'achat et la mise en place de panneaux signalant aux conducteurs automobiles trop pressés la présence d'une école et donc d'enfants, les vacances sont terminées, pas de panneaux mis en place pour le moment.



LA POSTE EST EN TRAVAUX !

En raison des travaux de construction de la Maison de Santé actuellement en cours, le bureau de Poste d'Anor sera fermé provisoirement durant 6 semaines.

Fermeture temporaire du mercredi 13 janvier 2016 au jeudi 25 février 2016 à 14h.

Durant la période des travaux, l'accueil continue :

➔ **Pour le retrait de vos lettres recommandées et colis en instance :**

La continuité sera assurée localement à Anor, en **Mairie**, 5 Bis Rue Léo Lagrange,

➔ **Pour toutes vos opérations postales et bancaires :**

La **Poste de Fourmies**, 14 Rue Jean Jaurès, vous accueille de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (9h le lundi). Des distributeurs automatiques de billets y sont disponibles.

➔ **Le BRAZZA, Café Tabac Presse,**

12 Rue du Général de Gaulle à Anor, vous propose des enveloppes préaffranchies et des timbres.

Le distributeur de billets sera également indisponible durant cette même période mais le courrier des boîtes postales pourra être retiré en Mairie.

Les services de la poste s'excusent de la gêne occasionnée et vous remercient pour votre compréhension.



DEJECTIONS CANINES - LEGISLATION



Afin de conserver un bon état de propreté et de salubrité du domaine public communal, il est indispensable de **réprimer les déjections canines**, et les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants concourent en ce qui les concerne à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans le respect de tous.

Nous vous rappelons que les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas

précités, les déjections canines **sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.**

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, **les infractions sont passibles d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).**

(cf. Arrêté Municipal n° ARR 59-2010 du 30 avril 2010 réglementant le ramassage des déjections canines).

RAPPEL DIVAGATION D'ANIMAUX

Les services de la Mairie sont régulièrement interpellés au sujet de la divagation d'animaux et parfois même sur l'agression de ceux-ci sur des promeneurs. Dans un souci de tranquillité, nous vous rappelons qu'il sera fait appel aux services de Gendarmerie pour la verbalisation des propriétaires.

Nous remercions donc tous les propriétaires d'animaux de faire le nécessaire pour éviter la divagation qui parfois peuvent être répétitive et dangereuse. **La responsabilité du propriétaire est engagée.**



STATIONNEMENTS INTEMPESTIFS DE VEHICULES SUR LES TROTTOIRS

Malgré un précédent article de sensibilisation, il est encore constaté sur la commune d'Anor **des stationnements intempestifs de véhicules sur les trottoirs**, qui portent atteinte à la **sécurité de nos piétons**. En effet, ceux-ci sont obligés d'emprunter les espaces routiers pour se déplacer.

Certaines places de stationnement ont été matérialisées par des peintures au sol, afin de permettre à certaines personnes à mobilité réduite de disposer de leur propre emplacement.

De plus, il est rappelé que tout propriétaire **d'un véhicule stationné sur les trottoirs se trouve dans l'obligation de laisser un passage pour la circulation des piétons et poussettes.**

Dans le cas de véhicules stationnés abusivement sur les trottoirs, la **Gendarmerie verbalisera les propriétaires** conformément à la réglementation en vigueur.

Il est également rappelé de ne pas laisser vos containers poubelles sur les trottoirs hormis les jours de ramassage car ceux-ci peuvent gêner le passage des piétons.



- Réparation et remise en lasure du parquet de la scène de la Salle des Fêtes



- Réfection d'une classe – Ecole Daniel Vincent



- Fleurissement



- Réfection du béton désactivé Rue Léo Lagrange



- Installation du nouveau portail – Site de Milourd





- Remise en peinture de la Salle Andrée Beauné



- Installation de la borne camping-cariste – Rue de Trélon



- Travaux Ru des Anorelles – Parc Despret



- Assainissement par STPA et Noréade
Rue Victor Delloe et Rue Pasteur en partie



- Bardage – Préfabriqué des Restos du Coeur



Avant



Après

UN ETE RICHE EN ACTIVITES !!!



Une soixantaine d'enfants âgés de **4 à 12 ans** ont été accueillis par une équipe d'animateurs dynamiques encadrés par Pierre-Yves Bouttefeux, directeur et Justine Dechoquet, directrice adjointe. Un programme d'activités riches et variées avait été établi pour le plus grand plaisir des enfants. Ces derniers ont pu s'initier à de nouveaux sports (basket, football, volley, escrime) grâce à des intervenants de différentes ligues sportives mis à disposition par le Conseil Départemental. Ces vacances ont aussi été culturelles grâce au projet « **Les portes du temps** » en partenariat avec les Francas, qui a permis aux Anoriens de se rendre au musée du verre de Sars-Poteries. Une autre visite a eu lieu au muséum d'histoire naturelle de Lille. Le centre de Loisirs s'est achevé par la sortie à l'Aquamundo de Laon. Les enfants garderont de bons souvenirs de leurs vacances.

Les jeunes âgés de **12 à 17 ans** ont, quant à eux, été accueillis à l'Espace François Mitterrand dans le local Jeunes pendant les mois de juillet et août. Notre partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Fourmies a permis aux Anoriens de profiter d'animations plus variées et de rencontrer les jeunes de Fourmies, Féron et Wignehies, dans différentes sorties encadrées. Nous vous rappelons que Justine, notre animatrice jeunes accueille les ados de 12 à 17 ans **le mercredi à partir de 13h30 jusque 17h et pendant les vacances scolaires de février et d'avril au local jeunes Espace François Mitterrand.**

Le planning des activités sera disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez vous renseigner auprès de Justine au **06.30.51.13.91** ou vous rendre directement au local.

ANIMATIONS DE L'ALSH « LES P'TITES CANAILLES »

Le Centre de Loisirs « les P'tites Canailles » d'Anor, pendant les vacances de la Toussaint, a proposé aux enfants de nombreuses activités sur le thème des animaux de la ferme, afin de rester dans le thème qui sera poursuivi durant toute l'année : « **Les Animaux** ».

Nos apprentis fermiers et fermières ont eu l'occasion de participer à diverses activités durant ces 10 jours de centre : métamorphose du lieu de vie, visite de la ferme pédagogique, balade à poney, défilé d'Halloween dans les rues d'Anor suivi d'une visite au Clos des Forges, sortie au cinéma, Jeu de l'oie grandeur nature ainsi que la réalisation des « **gîtes à coccinelles** » en partenariat avec les FRANCAS.

Après avoir réalisé eux-mêmes la création de « gîtes à coccinelles », les enfants ont eu l'occasion de partager leurs savoirs avec les parents et l'Association « A deux Mains » qui ont mis la « main à la pâte ». Merci aux parents présents et aux membres de cette association. Merci également à Pierrot, des Francas, pour son aide ...



Pour finir le centre en musique, une boum d'Halloween a été organisée, réservée exclusivement à nos petits fermiers, fermières et animaux divers déguisés et maquillés pour l'occasion !!!

La quarantaine d'enfants inscrits était ravie d'avoir participé à ces diverses activités et a promis de revenir lors des prochaines vacances.

A cette occasion, nous vous rappelons que la Commune propose aux **enfants de 4 à 11 ans** de nombreuses activités tous les jours des vacances de février, Pâques et de la Toussaint.

Les inscriptions se font à la journée auprès de Mlle BIENVENU Emilie au Centre rue Pasteur tous **les jours de 9h30 à 11h30**, les **lundis et jeudis de 16h30 à 18h30**, par téléphone au **06.30.20.75.16** ou par mail : emilie.bienvenu@ville-anor.fr

ATELIER DE SCRABBLE

Eh oui !!! Déjà un an que le petit club de « scrabble jeunes » se réunit chaque semaine pour s'affronter dans des parties de scrabble duplicate. Cette année, les enfants ont emménagé à l'École du Petit Verger et se retrouvent **chaque jeudi de 16h à 17h15** dans la classe de CM2 de Mme Fiévet.

Les enfants sont au nombre de 18 élèves du CE2 au CM2 et ont participé à la sélection du concours de scrabble scolaire en octobre.

Quatre d'entre eux ont été sélectionnés pour participer à une finale locale duplicate en janvier et... "croisons les doigts" peut être ensuite à la finale régionale.





SORTIE A LA MER : UNE JOURNEE A FORT-MAHON

Comme chaque année, la Municipalité d'Anor a organisé le **jeudi 6 août 2015 une journée à la mer**.

Partis tôt le matin, les **136 anoriens** inscrits ont pris la route pour se rendre à la plage de **FORT-MAHON**.

Le soleil était au rendez-vous, peut-être un peu timide en matinée, mais cela n'a pas empêché au groupe de profiter de la plage et de passer une très bonne journée : balade, visite de la ville, shopping, promenade et même pour certains piquer une tête ou tremper ses pieds dans l'eau.

C'est enchanté que le groupe a repris la route en direction d'Anor, pour rentrer vers 22h30. Cette sortie a été pour certains un avant-goût de leurs vacances et pour d'autres qui n'ont pas eu de congés ou qui ne sont pas partis cet été, un moment de relâchement et de détente. Une belle réussite...



SEMAINE BLEUE - REPAS QUIZZ



Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées, qui s'est déroulée du **12 au 25 octobre 2015**, de nombreuses animations et manifestations ont été organisées sur le Canton de Fourmies.

La Ville d'Anor, en partenariat avec le Centre Culturel Local de Momignies et le CLIC du Sud-Avesnois, a organisé un **Repas Quizz le lundi 12 octobre 2015** à la Salle des Fêtes Robert Dubar d'Anor. **67 personnes** ont participé à cette rencontre franco-belge, entrecoupée de 5 séries de 7 questions de culture générale. A l'issue de la soirée, chaque participant a été récompensé par un lot.

Une après-midi récréative a également eu lieu le **lundi 19 octobre 2015**, avec au programme karaoké, jeux et danses.

Une restitution des ateliers intergénérationnels animés par l'association « Artistes d'Abord » s'est déroulée le **samedi 24 octobre 2015**. En effet, depuis le mois de juin 2015, un projet artistique a été réalisé par les résidents des EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'Anor, Fourmies, Sains-du-Nord, Trélon et Wignehies. Chaque établissement a fabriqué son **Totem** avec l'aide de l'équipe d'animation des maisons de retraite en partenariat avec les intervenants en arts plastiques du Centre Socio-Culturel de Fourmies et Nicolas ROSSEY, coordinateur

de l'association « Artistes d'abord » de Solre-le-Château. Chaque totem représentait une création citoyenne sur le thème de l'alimentation, du souvenir, de l'informatique, du tissage métissage et de la Semaine Bleue.



COLIS FESTIF DE FIN D'ANNEE POUR NOS AINES

La Municipalité d'Anor a le plaisir d'offrir, chaque année, aux aînés anoriens, âgés de 65 ans et plus, un colis festif pour les fêtes de Noël.

Dans ce cadre, un marché public passé selon la procédure adaptée a été lancé du 16 juillet au 28 septembre 2015. Deux entreprises ont déposé leur candidature (PJV et Fleurons de Lomagne). Après ouverture des plis et vérification des enveloppes, une analyse des offres et une dégustation des différents produits ont été réalisées par la commission du Conseil d'Administration du C.C.A.S. Les offres ont été classées en fonction du règlement de consultation (originalité et qualité du cadeau, présentation de la valisette ou coffret, prix, qualité des produits proposés). La Société retenue, qui a totalisé le maximum de points, est PJV.

Depuis l'année 2012, et au regard de l'augmentation de bénéficiaires du colis, la Municipalité a instauré un colis couple et un colis individuel. Plus étoffé que le colis individuel, le colis couple permet à nos aînés de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Cette année, **250 « colis individuel » et 169 « colis couple »** seront donc distribués à nos aînés par les membres du Conseil Municipal au cours du mois de décembre. Ce qui représente une dépense totale de près de 7.976,17 € TTC. Des bons d'achat sont également offerts avec le colis.



★ Forum des Associations : une grande première !

Samedi 6 et dimanche 7 juin 2015



★ Anor Plage

Du 4 au 15 juillet 2015





★ Cavalcade

Dimanche 5 juillet 2015



★ Fête Nationale - Feu d'artifice

Mardi 14 juillet 2015



LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE PLU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ANOR



Par arrêté n° 183-2015 du 5 décembre 2015, le Maire d'Anor a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (PLU) – révision du POS en PLU**. A cet effet, Monsieur Patrick ARMAND a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur et Monsieur Jean-Paul DEFOORT, en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant. L'enquête se déroulera à la Mairie du **11 janvier au 12 février 2016** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie : le lundi 11 janvier 2016 de 9h à 12h, le mercredi 20 janvier 2016 de 14h30 à 17h30, le vendredi 29 janvier 2016 de 14h30 à 17h30, le samedi 6 février 2016 de 9h à 12h et le vendredi 12 février 2016 de 14h30 à 17h30. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie d'Anor.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en mairie pendant le délai d'un an.

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

- ★ **Lundi 18 janvier 2016**
 - **Vœux de M. le Maire à la population**
18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Mercredi 9 mars 2016**
 - **Carnaval des enfants**
(spectacle, goûter, concours de déguisement)
Organisé par la Municipalité.
De 14h30 à 17h - Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Samedi 12 mars 2016**
 - **Kermesse de la bière avec orchestre Bavarois**
Organisée par la Municipalité
20h - Salle des Fêtes Robert Dubar (Réservation en Mairie).
- ★ **Lundi 28 mars 2016**
 - **Chasse aux Oeufs - Pâques**
10h30 - Rendez-vous au Parc Despret.
- ★ **Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 avril 2016**
 - **Mémoires Européennes et 10^{ème} anniversaire de la Charte d'amitié ANOR-PRIBRAM**
Organisés par le Comité de Jumelage Anor-Europe et la Municipalité.
Vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h : Conférence-débat "L'EUROPE au quotidien" - Salle Beauné.
Samedi 2 avril 2016 à 18h : **Concert vocal**
Eglise Saint-Nicolas d'Anor.
Dimanche 3 avril 2016 à 11h : **Signature du renouvellement de la Charte** - Mairie d'Anor.
- ★ **Samedi 16 et dimanche 17 avril 2016**
 - **Fête de la Randonnée**
Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise.
Le samedi à partir de 14h – le dimanche de 7h à 18h
Parc Despret.
- ★ **Samedi 30 avril 2016**
 - **Repas des Aînés**
12h - Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Dimanche 1^{er} mai 2016**
 - **Fête du Travail**
Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail
11h15 - Rassemblement face à la Mairie
Vin d'honneur – Salle Andrée Beauné.
- ★ **Du samedi 7 au lundi 9 mai 2016**
 - **Ducasse de printemps**
Spectacles divers - Place du 11 Novembre.
- ★ **Samedi 28 et dimanche 29 mai 2016**
 - **24^{ème} Festival Mondial de Musiques et de Danses Folkloriques**
Organisé par Festiv'Anor.
Samedi : 20h - Salle des Fêtes Robert Dubar.
Dimanche : 15h - Salle des Fêtes Robert Dubar.